

"Concours de l'Épave de l'Année 2008"

À la suite du résultat de l'élection de l'Épave de l'Année - "remporté" par une Mitsubishi Colt - annoncé ce matin, Mitsubishi Motors Belgium souhaite apporter sa contribution à ce débat important :

1. Mitsubishi Motors Belgium soutient clairement les fondements de la campagne de Federauto destinée à sensibiliser les clients potentiels sur la protection et la tranquillité d'esprit qu'apporte l'achat d'une nouvelle voiture (neuve ou d'occasion) auprès du réseau officiel de concessionnaires et agents des différents constructeurs automobiles.

En effet, une voiture est une machine extrêmement sophistiquée, faisant appel aux vastes ressources de ces mêmes constructeurs et dont le développement est le résultat d'un processus long et précis impliquant des milliers d'ingénieurs et de designers durant plusieurs années. De fait, cet objet industriel ne peut être vendu et entretenu que par les partenaires commerciaux qualifiés des bureaux d'études: les concessionnaires et agents officiels des marques.

2. Dans ce contexte, Mitsubishi Motors Belgium prend tout aussi clairement ses distances avec la voiture "célébrée" aujourd'hui, qui pourrait être potentiellement celle de toute voiture de toute marque, vendue en dehors de tout réseau officiel.

Rappelons en effet que la voiture dont il est question aujourd'hui est bien une Mitsubishi, mais "bricolée" par un parfait inconnu - sans lien avec nos concessionnaires et agents officiels - au point de perdre toute intégrité technique.

Si cette épave accidentée avait abouti dans le réseau Mitsubishi, elle n'aurait jamais été réparée. Elle aurait été détruite. A cet égard, la réaction de l'agent Mitsubishi consulté par le client malheureux de cette auto a d'ailleurs été exemplaire : agissant comme tout commerçant responsable, il a décidé de mettre les scellés sur cette voiture afin de garantir la sécurité du propriétaire et de ces passagers.

Tout concessionnaire ou agent de toute marque aurait agi de même.

3. Mitsubishi Motors Belgium envisage de prendre des mesures judiciaires envers la personne qui a vendu une telle voiture afin de réparer le double préjudice qu'elle a commis : mise en danger de la vie d'autrui et dommages à la réputation et à l'intégrité du nom Mitsubishi.

Dernier point et non des moindres : au travers de cette mise au point, il ne s'agit nullement pour Mitsubishi Motors Belgium de mettre en cause la moralité de milliers de particuliers vendant leur voiture individuellement, car la très vaste majorité d'entre eux sont parfaitement honnêtes. Il s'agit plutôt de mettre en garde contre les abus et les dangers potentiels, à l'origine de la campagne de Federauto.

<http://www.levif.be/actualite/belgique/72-56-15328/l-epave-de-l-annee-est-une-mitsubishi-colt.html>

http://www.informaticien.be/forum_topic-4445-78536-LrsquoEpave-de-lrsquoannee-2008-est-une-Mitsubishi-Colt.html